



Aider les Canadiens à prendre des décisions financières éclairées

Ce que vous savez – ou ce que vous ignorez – soyez-en conscient!

Les finances, les hypothèques, les assurances, le crédit et l'endettement – toutes ces questions peuvent être complexes. Vous devez assimiler un important volume d'information, et c'est ensuite à vous de déterminer la meilleure voie à suivre, combien épargner, où investir.

Heureusement, il existe une source d'information financière objective au Canada.

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) est là pour vous transmettre les *connaissances* dont vous avez besoin pour prendre les décisions financières qui vous conviennent. Notre travail est de fournir des renseignements financiers judicieux, objectifs et faciles à comprendre afin que tous les Canadiens puissent faire le choix qui répondent le mieux à leurs besoins.

Qui sommes- nous?

L'ACFC est un organisme du gouvernement du Canada qui a pour mission de promouvoir l'éducation dans le domaine des finances personnelles. Nous contribuons à la protection de vos droits, en nous assurant que les institutions financières réglementées par le gouvernement du Canada respectent les mesures de protection des consommateurs énoncées dans les lois et règlements fédéraux. Nous veillons aussi à ce qu'elles respectent leurs propres codes de conduite et les engagements qu'elles ont pris envers vous.

Comment nous vous donnons les moyens d'agir

L'ACFC dispose de fiches-conseils, d'outils interactifs, de publications et de ressources éducatives – tous conçus pour vous transmettre les connaissances dont vous avez besoin à propos des cartes de crédit, des comptes bancaires, des hypothèques et d'autres produits et services financiers.

Que faisons- nous?

L'ACFC exerce trois fonctions essentielles par le biais des programmes suivants :

- ▶ Programme d'éducation des consommateurs – aider les consommateurs à comprendre les produits et les services financiers
- ▶ Programme de littératie financière – aider les consommateurs à acquérir les habiletés nécessaires afin de mieux utiliser l'information qu'ils reçoivent à propos des produits et services financiers
- ▶ Programme de surveillance de la conformité et d'application des lois – s'assurer que les institutions financières sous réglementation fédérale divulguent aux consommateurs les renseignements dont ils ont besoin pour faire les bons choix, compte tenu de leur situation.

Comment vous pouvez nous joindre

Toute cette information est fournie gratuitement. Vous pouvez l'obtenir par téléphone ou par écrit, ou encore visiter notre site Web : acfc.gc.ca

Autres coordonnées :

Centre de communications avec
les consommateurs (sans frais) 1-866-461-2232

Télécopieur (sans frais) 1-866-814-2224

Courriel pour les demandes de
renseignements généraux info@acfc.gc.ca

Courriel pour commander nos
publications gratuites pub@acfc.gc.ca

Adresse postale Édifice Enterprise, 6^e étage
427, avenue Laurier Ouest
Ottawa ON K1R 1B9